

## Résumé du compte rendu de l'atelier intitulé

### *Le problème du mercure atmosphérique : science et politiques*

La Commission mixte internationale (CMI) et la Commission de coopération environnementale (CCE), même si elles ont des mandats et des antécédents distincts, ont depuis longtemps reconnu leur intérêt commun dans la recherche concernant les polluants toxiques, plus particulièrement les substances toxiques persistantes.

En 1985, le Conseil de la qualité de l'eau de la CMI a établi une liste de onze polluants « critiques » (tous des substances toxiques persistantes) et la CMI a commencé à évaluer les sources, la dispersion et les effets de ces substances dans l'écosystème des Grands Lacs. En 1987, avec l'ajout de l'annexe 15 à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, la Commission a approfondi la question du dépôt, dans le bassin, de ces substances produites à l'extérieur du bassin et transportées dans l'atmosphère.

Peu après sa création, en 1993, la CCE a établi son Programme de gestion rationnelle des produits chimiques, qui vise un grand nombre des substances toxiques persistantes désignées par le Conseil de la qualité de l'eau. En octobre 1998, témoignage de leur préoccupation pour l'une des substances toxiques persistantes les plus largement répandues, les deux commissions ont parrainé conjointement un atelier sur l'état des connaissances scientifiques relatives au mercure. Ce premier atelier a réuni des scientifiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, sur une base trilatérale. Les scientifiques ont examiné les informations sur les sources, les concentrations dans l'air ambiant et les dépôts secs et humides des diverses formes du mercure, du point de vue des répercussions de ce polluant sur la santé des humains et la salubrité des écosystèmes. Les participants à l'atelier ont conclu qu'il était nécessaire d'améliorer les mesures des concentrations de mercure à la source et dans les écosystèmes ainsi que les modèles de dispersion atmosphérique disponibles. Ils ont également souligné qu'une communication efficace entre la communauté scientifique et les responsables des politiques était nécessaire pour permettre de réduire encore plus les émissions d'origine anthropique.

Afin d'améliorer la communication, un deuxième atelier conjoint a été organisé, sous le thème « Le problème du mercure atmosphérique : science et politiques ». Avec le soutien d'Environnement Canada, d'éminents scientifiques et responsables des politiques du Canada, du Mexique et des États-Unis se sont réunis dans le *Research Triangle Park*, en Caroline du Nord, les 13 et 14 décembre 2001, pour examiner l'état de la science et les politiques relatives au mercure dans les trois pays. Les 20 exposés et débats connexes de spécialistes ont fourni une masse d'informations scientifiques, dont une grande partie est reprise dans le présent document.

Reconnaissant que, sous certaines formes, le mercure est un polluant présent dans tous les pays du monde, les participants à l'atelier ont examiné les estimations des émissions à l'échelle de la planète et dans les trois pays. Ils se sont également penchés sur les activités de surveillance en Amérique du Nord, notamment la détermination des dépôts humides, des concentrations dans l'air ambiant et des dépôts secs résultants. Ils ont examiné la façon dont ces données sont utilisées dans les modèles de transport

atmosphérique du mercure aux échelles mondiale, continentale et régionale, ainsi que les mesures des concentrations de mercure dans les poissons et les fruits de mer. Tout en reconnaissant que le mercure existe à l'état naturel, les participants ont insisté sur la nécessité d'une caractérisation rigoureuse de ces sources naturelles. Ils ont souligné la part des rejets anthropiques à l'échelle mondiale — part moins importante mais néanmoins non négligeable — dans la charge de mercure en Amérique du Nord et réitéré la nécessité d'accroître la surveillance périodique et les études spécialisées des sources de mercure, des concentrations dans l'air ambiant et des dépôts secs et humides résultants. Enfin, les participants ont également reconnu les progrès accomplis dans la modélisation du transport et du dépôt de ce polluant.

Dans leur évaluation des résultats de la réunion, le Conseil consultatif international sur la qualité de l'air (CMI) et le Groupe d'étude sur le mercure, du Programme de gestion rationnelle des produits chimiques (CCE) ont recommandé les mesures suivantes :

- réduire encore plus les émissions de mercure d'origine humaine;
- améliorer la qualité, la comparabilité et la portée des mesures des concentrations de mercure à la source et dans le milieu ambiant, notamment les concentrations dans certains biotes particuliers;
- améliorer les données météorologiques appropriées disponibles;
- poursuivre les programmes mis en œuvre au Canada et aux États-Unis pour mesurer la concentration de mercure dans les poissons d'eau douce; améliorer les mesures dans les espèces marines servant à l'alimentation; aider le Mexique à instaurer et à exécuter de tels programmes;
- poursuivre la mise au point de modèles qui tiennent compte des sources à l'échelle de la planète et qui seront utiles pour guider les programmes de maîtrise du mercure et pour évaluer leurs résultats;
- continuer d'étudier d'autres effets possibles du mercure sur la santé humaine.

Ils ont également recommandé de renforcer la coordination entre le Canada, le Mexique et les États-Unis en instituant des programmes techniques conjoints sur tous les aspects de la recherche et de l'élaboration de politiques au sujet du mercure, et d'intensifier les interactions avec d'autres organisations internationales et intergouvernementales, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre de son processus permanent d'évaluation mondiale du mercure.